



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 juin 2024 — N° 136

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner l'engagement bénévole de citoyens de la circonscription de Huntingdon.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de hockey des Stingers de l'Université Concordia, gagnante du Championnat de hockey féminin U Sports.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Francine Trépanier.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de saluer l'initiative du collègue de Rosemont visant l'accueil de travailleurs du domaine de la santé diplômés à l'étranger.

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Blais.

5 juin 2024

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Lavigne.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Kim Boutin.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner la désignation de Mme Elsie Reford à titre de personnage historique.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la tenue de L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter le journal *La Voix du Sud*, lauréat des Grands Prix des hebdos.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire de la chorale Les Chanteurs de la Place Bourget.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sylvie Lessard.

5 juin 2024

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2023 sur les institutions financières et les agents d'évaluation du crédit de l'Autorité des marchés financiers;

(Dépôt n° 1621-20240605)

Le rapport annuel de gestion 2023 de Retraite Québec.

(Dépôt n° 1622-20240605)

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le plan stratégique 2024-2029 de la Commission municipale du Québec.

(Dépôt n° 1623-20240605)

5 juin 2024

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 mai 2024 par Mme Hébert (Saint-François) concernant le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton.

(Dépôt n° 1624-20240605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 4 juin 2024 sur la motion de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, proposant que le principe du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **295** en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 62 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 62 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

5 juin 2024

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la brillante carrière de M. Paul Arcand en tant qu'animateur de la populaire émission matinale *Puisqu'il faut se lever* sur les ondes du 98,5 depuis 2004 et dont la dernière est prévue le 14 juin 2024;

QU'elle souligne que ces dernières années, il a réalisé plusieurs documentaires percutants sur des enjeux majeurs de la société québécoise, tels que *Les voleurs d'enfance*, *Québec sur ordonnance*, *Dérapages* et *Les collectionneurs d'enfants*;

QU'elle rappelle son importante contribution au journalisme québécois, notamment par son implication remarquable dans l'industrie audiovisuelle et télévisuelle tout au long de sa carrière;

QU'elle reconnaisse l'importance de son engagement dans la défense des intérêts des citoyens vulnérables par l'entremise de ses diverses tribunes;

QU'enfin, elle souligne son apport exceptionnel auprès de la relève dans l'industrie radiophonique par sa générosité et sa capacité à promouvoir de nouveaux talents pavant ainsi la voie à la prochaine génération d'artisans de la radio.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

5 juin 2024

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la tenue d'un sommet sur la violence au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant la Journée mondiale de l'environnement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Fortin (Pontiac), Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le dixième anniversaire du décès de Monsieur Jean Garon, survenu le 1^{er} juillet 2014;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de Jean Garon à la société québécoise en tant que député de Lévis de 1976 à 1998, ministre déterminant de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1976 à 1985, ministre de l'Éducation de 1994 à 1996 et maire de la ville de Lévis de 1998 à 2005;

QU'elle souligne notamment que Jean Garon a été le père de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et qu'il a été l'initiateur des États généraux de l'Éducation;

5 juin 2024

QUE l'Assemblée nationale demande qu'en cette année qui marque le dixième anniversaire de son décès, un geste de commémoration significatif soit considéré en donnant son nom à un lieu public ou une infrastructure liée à son vaste héritage.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec Mme Picard (Soulanges), M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importante contribution de la D^{re} Monique Rozon-Rivest, décédée, pendant la pandémie, à l'âge de 69 ans le 25 février 2020 dans la région de Vaudreuil-Soulanges;

QUE l'Assemblée nationale souligne la création de la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges, organisme que la D^{re} Monique Rozon-Rivest a fondé en 1994, ayant comme mission de contribuer à la réussite éducative et sociale de tous les enfants en situation de vulnérabilité de cette grande région;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la D^{re} Rozon-Rivest a été nommée membre du conseil de discipline du Collège des médecins du Québec de 2014 à 2017; présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Vaudreuil-Soulanges de 2004 à 2013 et secrétaire de l'exécutif de 2015 à 2020;

5 juin 2024

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la D^{re} Rozon-Rivest a reçu de nombreux honneurs pour son engagement dans la communauté de Vaudreuil-Soulanges, notamment le prix Jean-Paul Gendron de l'Association des médecins omnipraticiens du Sud-Ouest en 2014, le trophée distinction Desjardins Vaudreuil-Soulanges en 2018, le prix d'humanisme du Collège des médecins en 2018 et l'ordre des bâtisseurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la demande de citoyens, de huit municipalités et de six organismes de la région, qui ont demandé par voie de résolutions de nommer un « pavillon Monique Rozon-Rivest »;

Enfin, que l'Assemblée nationale souligne l'apport exceptionnel de la D^{re} Rozon-Rivest dans le domaine de la santé au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

5 juin 2024

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions concernant l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la gratuité des produits menstruels.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, propose que le projet de loi n° 65, Loi limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires aînés, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 h 58, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

5 juin 2024

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 juin 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 24, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 juin 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

5 juin 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure :

(Vote n° 295)

POUR - 114

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	Massé (QS)	
Champagne Jourdain	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	